



Démarches et procédures FAFA

(Fonds d'Aides au FootBall Amateur)

23 janvier 2020





Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Procédure Générale FFF

■ Projets éligibles FAFA

Procédures et Documents à fournir

■ Avis préalable

Projets concernés

Procédures et Documents à fournir

■ Classements ou rapport de visite

Procédures et Documents à fournir

Projets éligibles FAFA

Projets (Financement d'installations sportives)

- 01 Création d'un « Club House » (Espace clos et couvert de convivialité en dur ou en construction modulaire). **Le comité de direction a décidé de ne pas retenir ce type de projet**
- 02 Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (Niveau 6 minimum ou niveau Futsal 4 minimum)
- 03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (Niveau E5 minimum ou EFutsal 3 minimum)

Attention : Les remplacements ne seront subventionnés qu'en cas d'utilisation de projecteurs LED



Projets éligibles FAFA

Projets (Financement d'installations sportives)

- 04 Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral
- 05 Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (Niveau de classement installation 6 minimum sans obligation d'éclairage)
- 06 Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle
- 07 Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (Niveau de classement Installation 6 SYE minimum)





Projets éligibles FAFA

Projets (Financement d'installations sportives)

- 08 Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (Niveau classement installation : 6 SYE minimum)
- 09 Mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique éclairé par une extension de l'aire de jeu à 105 mètres * 68 mètres (avec dégagements réglementaires) (Niveau classement installation : 6 SYE minimum)
- 10 Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique (Niveau Foot A8 SYE avec éclairage)
- 11 Projet d'équipement ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement
- 12 autres (projets novateurs et nouvelles pratiques foot)

Projets éligibles FAFA

NOUVELLES PRATIQUES (Enveloppe nationale)

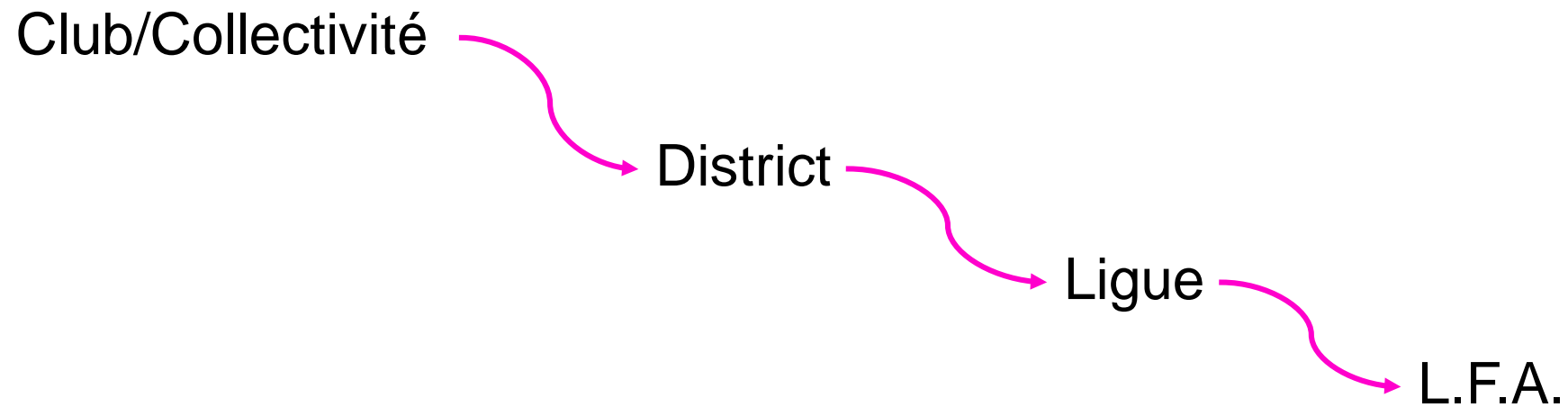
- FOOT5
- FUTSAL
- BEACH SOCCER





Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Cheminement du dossier FAFA



(Commission Fédérale du F.A.F.A. puis B.E.L.F.A.)

Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur

Etapes d'un dossier FAFA

Avis préalable

Ou rapport CRTIS obligatoire pour
tous les dossiers d'infrastructures

dossier FAFA

Exécution des travaux

Fin des travaux
Classement
ou rapport de visite.

Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Ouverture Dossier FAFA, documents à fournir :

**1 Le/les devis
descriptif(s)
et estimatif(s)**

**2 Le plan de
Situation et les
plans Cotes du
projet**

**3 Le dossier
technique avec
caracteristiques**

**4 L'avis prealable
favorable de
classement de
l'eclairage**

**5 L'avis prealable
favorable pour une
installation sportive**



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Ouverture Dossier FAFA, documents à fournir :

**6 La délibération
du maitre
d'ouvrage**

**7 Le justificatif de la
propiete du terrain
ou des
equipements
concernés**

**8 La copie de la ou des
decision(s) attributive(s)
de subvention(s)
(convention ou arrete)**

**9 Le projet
associatif du club**

**10 Le dossier eclairage
avec plan d'implantation,
hauteur des mats, tire
ordinateur ou etude
d'eclairment**



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

AVIS préalable

Projets

- Infrastructures sportives
 - Terrains (obligatoire)
 - Vestiaires (Systématique en PDL)
 - Tribunes (conseillé)
 - Arrosage (conseillé)
- Éclairages (obligatoire)

AVIS préalable

Procédures et documents à fournir

■ Infrastructures sportives

- Demande d'avis préalable signée
 - » Complétée par la CRTIS/CDTIS
- Lettre d'intention
- Plans projet, situation , masse, etc..



FFF - Fédération Française de Football
N°11 - Niveau National d'Installation
COMMISSION DES TERRAINS

DEMANDE D'AVIS PREALABLE POUR UNE INSTALLATION SPORTIVE

LE BUREAU DE LA COMMISSION DES TERRAINS DE LA LIGUE PAYS DE LA LOIRE - FFF, 11 RUE DE LA LOIRE, 49100 ANGERS
L'INSTALLATION COMPRENDRA : (à compléter au relevé des terrains et installations sportives)
- NATURE DE L'INSTALLATION : _____
- DISTRICT : _____

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE

NOM DU CLUB DE L'INSTALLATION : _____
ADRESSE : _____
COULÉ PAYS : _____
NOM DU CLUB CLASSIFICATION PRINCIPALE : _____

PROPRIETAIRES DE L'INSTALLATION SPORTIVE

NOM : _____
PRÉNOM : _____
COTE POSTALE : _____
CITY : _____
TELEPHONE : _____ FAX : _____

LE BUREAU ATTRIBUE L'ADRESSE DES ELEMENTS NECESSAIRES AINSI QUE LA POSSIBILITE DES REPERES OU DESIGNATIONS
DATE : _____

PREPARER A JOINDRE (à compléter par le club) :

- 1. LETTRE D'INTENTION DE REALISATION DE TRAVAUX INDICANT (OBLIGATOIRE) :
- DESCRIPTION SOUS FORME DE TRAVAUX : CONSTRUCTION NOUVELLE OU RENOVATION AVEC VUE EN COUPE
- DATE PREVISIONNELLE DE DEBUT DES TRAVAUX ET DATE DE FIN
- NATURE DU REVETEMENT PRECOUS VITRÉ (PELLEUSE, PELLEUSE RENFORCEE, SYNTHETIQUE)
- 2. PLAN DE SITUATION A L'ECHELLE 1:2500
- 3. PLAN DE MASSE DE L'INSTALLATION SPORTIVE A L'ECHELLE 1:500 (PLAN COTE) PRECISANT : TERRAIN, BATIMENT, CLOTURES, STATIONNEMENT, ...
- 4. PLAN SITUATION DU TERRAIN A L'ECHELLE 1:500 INDICANT (OBLIGATOIRE) :
- EXISTANTIEL DU TERRAIN
- TRACÉ DES JONCS AINSI QUE LE REPERE DE L'ARTICLE 11.2 DU REGLEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
- POSITIONNEMENT DU TERRAIN A L'ECHELLE 1:500
- DÉLIMITATION DES JONCS DE BUT ET DE TOUCHÉ
- POSITIONNEMENT DES JONCS DE BUT ET DE TOUCHÉ
- 5. PLAN DE LA COUPE TRANSVERSALE DE LA TOTALITE DE L'ARRÊT DE JURE ET DES ANGES
- 6. PLAN COTE DE L'OUVERTURE (OU DU PROJET) A L'ECHELLE 1:500
- PLANS ET COUPES A SCHEMATEMATISER DES TERRAINS (OU DU PROJET) ET EMPLACEMENTS RESERVES AUX SPECTATEURS

PLAN ET COUPES A SCHEMATEMATISER DES TERRAINS (OU DU PROJET) ET EMPLACEMENTS RESERVES AUX SPECTATEURS

Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

AVIS préalable

Procédures et documents à fournir

■ Éclairages

- Demande d'avis préalable signée
 - » Complétée par la CRTIS/CDTIS
- Étude d'éclairement ou tiré ordinateur
- Plans projets, positions des mâts, etc...

DEMANDE D'AVIS PRÉALABLE : ECLAIRAGE

LEADER : _____
DISTRICT : _____

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE

APPÉLATION : STADE MANÈGE À SÉRIER COMPLEXE SPORTIF PLAIN-VELO
NOM OFFICIEL DE L'INSTALLATION : _____
RUE : _____
CODE POSTAL : _____ CANTON : _____

PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION SPORTIVE

NOM : _____
RUE : _____
CODE POSTAL : _____ CANTON : _____
CONTACT : _____
VIAITRE D'ARRAÇE : _____
TEL : _____ FAX : _____

LE SOUS-SIGNÉ ATTESTE L'EXACTITUDE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS SOUS-PENALE ANNULLER LA FOLICULIÈRE DES PÈRES-GRANDS DEMANDES
SIGNÉ : _____

PIÈCES À JOINDRE

PLAN D'ENSEMBLE OU DESSIN DES INSTALLATIONS (SÉRIELLES SONT)
 PLAN DE L'AVANCEMENT DES PROJETS (SÉRIELLES SONT)
- INFRASTRUCTURE COMPLEXES SPORTIF / COMPLEXE SPORTIF
- POSITION DES PROJECTEURS POSITIONNÉS PAR ZONES DE TOITURE ET DE JEU
 EN AL COTE DE LA PHOTO ET DES ARCHES (SÉRIELLES SONT)
- POSITION DES LAMPES ET LES PLUS BAS PAS RAPPORT À L'AVANCEMENT DE JEU
- ANGLE D'INCLINAISON DES VÂTS ET DES MÂTS
 LE TIRÉ D'ÉCLAIREMENT (SÉRIELLES SONT)
- VUE D'ÉCLAIREMENT AVANT, HORIZONTAL, PRÉFÉRABLEMENT
- ANGLE DE VUE (SÉRIELLES SONT)
- RAPPORT ÉCLAIRAGE
 POUR LES PROJETS D'ÉCLAIRAGE DE NIVEAU ET DE
- POSITION DES LAMPES ET LES PLUS BAS PAS RAPPORT À L'AVANCEMENT DE JEU
- POSITION D'INCLINAISON DES VÂTS ET DES MÂTS
- ANGLE D'INCLINAISON DES VÂTS ET DES MÂTS
- RAPPORT ÉCLAIRAGE
- VUE D'ÉCLAIREMENT AVANT, HORIZONTAL, PRÉFÉRABLEMENT
- ANGLE DE VUE (SÉRIELLES SONT)
- RAPPORT ÉCLAIRAGE
 INDICATION MAXIMUM DE LA VUE OPTIQUE DES PROJECTEURS
- INDICATION DE LA POSITION
 INDICATIONS PRÉCISES SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'AVANCEMENT DE JEU
- INDICATION DE LA POSITION DES LAMPES ET LEUR PUISSANCE
 DESCRIPTIF DE L'ÉCLAIRAGE DE SECURITE

Durée des travaux

Important : Le maître d'ouvrage doit réaliser son opération dans un délai de **24 mois** à compter de la date d'attribution de la subvention par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur



Fin des travaux documents à fournir

1. L'état récapitulatif, détaillé et certifié conforme par le maître d'ouvrage, des factures acquittées (ou l'ensemble des factures acquittées) correspondant à la réalisation des travaux

2. L'attestation d'achèvement des travaux (ou P.V de réception) conformes au dossier de demande signée du maître d'ouvrage

3. La notification du niveau de classement « installation » CRTIS/CFTIS et/ou rapport CRTIS

Fin des travaux documents à fournir

4. La convention entre l'instance fédérale (ligue ou district) et le porteur du projet pour la mise à disposition des installations pour toute aide fédérale supérieure à 10 000 €

5. Des photos de l'équipement réalisé (rapport CRTIS)

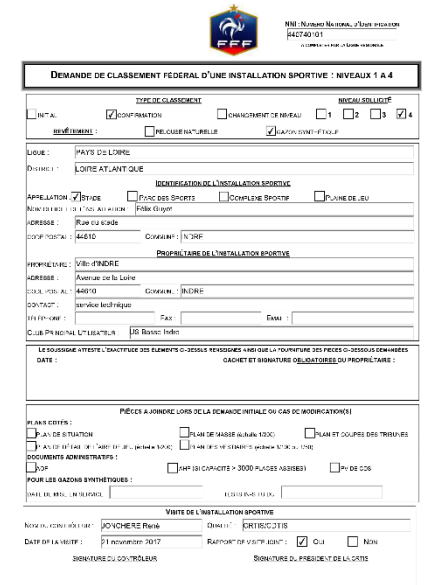
6. Le relevé d'identité bancaire du porteur de projet où figurent l'IBAN, le code BIC et la domiciliation

Classements FFF

Installations sportives

- Demande de classement signée
 - » Complétée suite visite par la CDTIS
- Plans d'exécution
- Arrêté d'Ouverture au Public (AOP)

Notification classement installation sportive



Logo FFF et NNI (N°) : 144740/01

DEMANDE DE CLASSEMENT FÉDÉRAL D'UNE INSTALLATION SPORTIVE : NIVEAUX 1 A 4

TYPE DE CLASSEMENT : INITIAL CONFIRMATION CHANGEMENT DE NIVEAU : 1 2 3 4

RELEVÉ : RELEVÉ NATURELLE RELEVÉ SYNTHÉTIQUE

LIQUE : PAYS DE LOIRE
COMMUNE : LOIRE AT, AVT OUE

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE
APPELLATION : STADE PARC DES SPORTS COMPLEXE SPORTIF PLAIN DE EU
NIVEAU DES TERRAINS : 1 2 3 4

ADRESSE : Rue du stade
COUL. PR. AU : 44310 COMMUNE : N. JONC

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ DE L'INSTALLATION SPORTIVE
PROPRIÉTÉ : V. B. JONC
ADRESSE : Avenue de la Loire
COUL. PR. AU : 44310 COMMUNE : JONC

CONTACT : service technique
VILLE-REP. : Fax : E-MAIL :

LE SOUS-SIGNÉ ATTESTE L'EXACTITUDE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS RÉVISÉS APRÈS QUE LA FOURNITURE DES PIÈCES CI-DESSUS DÉMONTRE LE CARACTÈRE ET LA MANIÈRE DES DITES OU PROPRIÉTAIRE :

PIÈCES À JOINDRE LORS DE LA DEMANDE INITIALE OU CAS DE MODIFICATION
PLAN DE SITUATION PLAN DE MASSE ALUMIN 1/500 PLAN ET COUPES DES TERRAINS
 PLAN DE SITUATION ET PLAN DE MASSE ALUMIN 1/500 PLAN ET COUPES DES TERRAINS ET PLAN DE MASSE ALUMIN 1/500
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : AOP MAP (SI CAPACITÉ > 3000 PLACES ASSÉES) PV DE CGD

POUR LES GAZONS SYNTHÉTIQUES :
MISE EN ŒUVRE : RÉVISIONS :
RÉVISIONS :
RÉVISIONS :

VISITE DE L'INSTALLATION SPORTIVE
NOM DU VISITEUR : JOYCHERE René CHEF : CRTIS/CRTIS
DATE DE LA VISITE : 21 novembre 2017 RAPPORT DE VISITE AIN : OUI NON
SIGNATURE DU CONTRÔLEUR SIGNATURE DU PRÉSIDENT DE LA CDTIS



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Rapport de visite

- Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral
-



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Gestion outil FAFA – création du dossier

- **Bien vérifier les documents reçus avant insertion**
 - ✓ Fiche projet :
 - Affectation n° projet
 - Cachets et signatures des porteurs de projets
 - ✓ Plans :
 - S'assurer qu'ils soient bien côtés
 - ✓ Avis préalable (ou rapport CRTIS) :
 - S'assurer qu'ils soient bien disponibles



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Gestion des dossiers

- **Prise en compte des délais d'insertion**
 - ✓ Afin d'instruire correctement les dossiers
 - ✓ Afin de pouvoir disposer d'éléments complémentaires si besoin avant validation



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Gestion outil FAFA – réalisation

- **Vérifier la correspondance des documents finaux**
 - ✓ Devis/factures
 - ✓ Photos/projets
 - ✓ Réception des travaux
 - ✓ Notification classement et/ou rapport de visite
CRTIS



Commission des terrains : Démarche et procédure FAFA

Clôture dossier FAFA